



# LE THURIBIEN

*Journal municipal*

## Un été riche en sons et en couleurs

Il y aura de nouveau cet été, dans l'église de Saint-Thuribe et aux alentours, de nombreuses activités culturelles, festives et gastronomiques. Le coup d'envoi a été donné le 1<sup>er</sup> juillet, fête du Canada, avec un concert de l'artiste autochtone Arthur Petiquay et une exposition d'art autochtone. Le *Musée ambulant*, un organisme à but non lucratif qui vise à amener l'art au public, là où il se trouve (écoles, bibliothèques, camps de jour, festivals, résidences pour aînés, etc.) présentera, du 18 juillet au 18 août, une partie de sa collection d'œuvres d'art actuels et de métiers d'arts dans l'église. Entrée gratuite; les jeudis et vendredis de 13 h à 17 h et les samedis et dimanches de 10 h à 17 h.

C'est également dans l'église qu'auront lieu des concerts gratuits les dimanches à 14 h. À la salle *L'Orée des bois* il y aura un café et un restaurant, *Le petit hameau*. Des dîners seront proposés tous les vendredis; des soupers les samedis et des brunchs les dimanches (sur réservation; 418-285-7251). Danse en ligne, bingo, cinéma, accès à des jeux de société... complètent la programmation. Plus de détails : [museeambulant.com](http://museeambulant.com)



Du 7 au 11 août, le Festival de films pour l'environnement (FFPE) offrira, à l'Hôtel de ville de Saint-Casimir, de nombreuses activités pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire. Poésie le 7 août avec l'auteur, comédien et animateur Christian Bégin; musique; kabarets kino, etc. et bien sûr des projections de films engagés pour défendre notre planète. Plus de détails : <https://www.ffpe.ca/>

Bureau municipal  
238, rue Principale, Saint-Thuribe GOA 4H0  
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.  
Tel : 418-339-2171  
Contact : [dg@st-thuribe.net](mailto:dg@st-thuribe.net)  
Site internet : [www.st-thuribe.net](http://www.st-thuribe.net)

Prochaines réunions du conseil municipal  
(année 2024), à 20 heures, Salle L'Orée des bois :

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| - lundi 12 août     | - lundi 11 novembre |
| - lundi 9 septembre | - lundi 9 décembre  |
| - mardi 15 octobre  |                     |

*Journal municipal, Année 2024, numéro 4, juillet 2024. Mise en page, rédaction, photos : Brigitte Verdière, bénévole.*

*Note : Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## Résumé des séances du conseil municipal

| MAI 2024 : séance ordinaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | JUIN 2024 : séance ordinaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement #236 concernant le conseil local du patrimoine</li> <li>Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement #237 concernant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au Directeur général et Greffier-trésorier</li> <li>Amendement de la résolution 2024-04-1058 de la demande d'aide financière au fonds régions et ruralité – volet 4 – axe de vitalisation</li> <li>Formation obligatoire pour les membres du CCU</li> <li>Prix du mérite municipal 2024</li> <li>Dépôt d'une demande d'aide financière au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf</li> <li>Embauche du responsable des travaux publics</li> <li>Mandat occasionnel de services professionnels pour des travaux de soudure</li> <li>Adhésion de l'inspecteur municipal en bâtiment et environnement à la COMBEQ</li> <li>Accord de subvention avec le ministre du Patrimoine Canadien dans le cadre du programme le Canada en Fête</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt et adoption du deuxième projet de règlement #236 concernant le conseil local du Patrimoine</li> <li>Report du dépôt et de l'adoption du deuxième projet de règlement #237 concernant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au Directeur général et Greffier-trésorier</li> <li>Calendrier de conservation des documents d'un organisme public</li> <li>Autorisation de prêt de la salle communautaire – Musée ambulant – Fête du Canada 2024</li> <li>Achat de fourches pour tracteur</li> <li>Achat d'un BBQ</li> <li>Résolution pour l'approbation de la demande de dérogation mineure de M. Michel Fortin pour une marge de recul latérale d'un bâtiment accessoire isolé</li> <li>Autorisation d'inscription du Directeur général comme administrateur au registre des entreprises</li> <li>Politiques familiales</li> <li>Démission de Michel Fortin, conseiller municipal</li> <li>Avis de vacance d'un poste de conseiller municipal</li> <li>Nomination à la commission de l'assainissement des eaux</li> <li>Nomination à la commission de l'embellissement</li> <li>Fabrication de poteaux pour enseignes de bienvenue</li> <li>Élection partielle (prévue en septembre)</li> </ul> |
| <p><b>Se prémunir contre la chaleur extrême</b></p> <p>La Sécurité publique du Québec recommande de préparer une trousse d'urgence pour la maison en cas de vague de chaleur extrême (t° de 30 °C ou + et indice humidex de 40 ou + ou t° de 40 °C ou + pendant une heure). Elle enjoint de bien s'hydrater, de réduire ses activités physiques, fermer fenêtres et stores durant la journée, etc. Il faut particulièrement veiller à la santé des bébés et des enfants; respecter les restrictions de feux de forêt ainsi que les mesures municipales d'arrosage.</p> <p>Renseignements : <a href="https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/chaleur-extreme">https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/chaleur-extreme</a></p>                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Titre                                 | Nom               | Comités attribués                                          |
|---------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------|
| Maire                                 | Jacques Delisle   | Conseil des maires à la MRC de Portneuf                    |
| Conseillère #1                        | Valérie Jalbert   | Loisirs, politique familiale                               |
| Conseillère #2                        | Nancy Trottier    | Loisirs, incendie et embellissement                        |
| Conseillère #3                        | Lise Chalifour    | Aqueduc, Corporation de développement économique, CAPSA    |
| Conseiller #4                         | Odette Chalifour  | Bâtiments municipaux                                       |
| Conseiller #5                         | Gratien Douville  | Voirie, administration et assainissement des eaux          |
| Conseiller #6                         | Vacant            |                                                            |
| Directeur général                     | Élias Oudghiri    | Administration générale et service d'urbanisme             |
| Secrétaire-trésorière adjointe        | Lucie Pepin       | Comptabilité, perception des taxes et service aux citoyens |
| Directeur Coordonnateur incendie      | Patrick Auger     | Service incendie                                           |
| Adjointe-administrative               | Chantale Charette | Administration générale                                    |
| Agente de développement communautaire | Émilie Proulx     | Administration générale                                    |

**ACTIVITÉS PARENTS-ENFANTS** Tout l'été, le Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf (CERF Volant) propose des activités ponctuelles et des moments de rencontres. Pour les petits mais aussi pour les parents. Lieux de rencontre : Saint-Raymond, Pont-Rouge, Deschambault-Grondines. Information : <https://cerfvola ntdeportneuf.org/>

# Les jardins de Marie

Installée depuis 23 ans à Saint-Thuribe, Marie Hébert est une artisane impliquée dans son milieu.

Vous l'avez certainement croisée lors d'activités où elle est bénévole, tels la fête aux sucres, le 125<sup>e</sup> anniversaire du village. Ou alors dans des salons où elle vend ses produits artisanaux : des serviettes de toilette faciles à suspendre, des bols en tissu dans lesquels on peut glisser un petit plat sortant du micro-ondes notamment.



La couture est le premier métier de Marie. Elle a étudié à l'École des métiers de Québec, option coupe et confection. Et même si, par la suite, elle a surtout travaillé chez Bell, elle a toujours gardé le goût du travail manuel. Jean, son mari, décédé en 2018, travaillait le bois avec talent.

La maison qu'ils ont acquise en 2001, en plein coeur du village, leur a plu par son cachet, les moulures, les dentelles de bois. De plus, le garage, au bout de l'allée, permettait d'installer leurs ateliers respectifs. Bien sûr, il y a eu des travaux à faire, surtout de l'isolation. « Jean était très bon pour rénover », dit-elle.

Marie, qui a vécu son enfance en campagne, n'a pas été dépaycée. Elle a défriché le jardin. Elle s'est souvenue des glaïeuls que sa tante faisait pousser et vendait aux salons funéraires. Son jardin est magnifique, riche en variétés et en couleurs.

Marie s'est aussi attelée à la confection de chocolats qu'elle vendait au restaurant Rose Bonbon de St-Marc-des-Carrières. Elle faisait des gâteaux et en fait toujours sur demande, pour des occasions spéciales (mariage, anniversaire). « Avec l'évolution dans la pâtisserie, notamment le pastillage, une technique de décoration de gâteau, je me suis vraiment amusée », dit-elle. Elle aime le calme de Saint-Thuribe mais trouve que la voirie pourrait être plus propre et le bureau municipal plus central.

Marie est aussi l'artisane de *Vie active* dans le village. Cette initiative de la FADOQ vise à créer des groupes où femmes et hommes de 50 ans et plus pratiquent des exercices physiques. Marie anime les rencontres qui se tiennent les lundis et jeudis de 9h30 à 11h à la salle *L'Orée des bois* (reprise en septembre). « C'est important de se maintenir en forme, insiste-t-elle, si on veut garder sa mobilité. C'est comme ça qu'on vieillit bien. »



## Route des fleurs 2024 de la MRC de Portneuf



### Concours jardins privés 2024: <Aménagements horticoles>

Le concours est organisé par la Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf

- Le concours est réservé spécifiquement aux résidents de la MRC de Portneuf.
- Les photos doivent être prises uniquement sur le territoire de la MRC de Portneuf.
- La photo d'un aménagement fleuri doit être prise en 2024 par le propriétaire du jardin privé et acheminée, par courriel, directement à la SHEPortneuf.
- Les photos reçues en fichier électronique seront imprimées en format 8" X 10" par la SHEPortneuf. Les fichiers sont uniquement en format .jpg et de moins de 10 Mo.
- Les inscriptions en ligne se font directement auprès de la SHEPortneuf à l'aide du formulaire d'inscription que l'on trouve dans le site internet: [sheportneuf.org](http://sheportneuf.org)
- Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.
- Date limite d'inscription et de réception du fichier de la photo: **samedi le 13 septembre 2024 à 22h00.**
- C'est le grand public qui déterminera, par votes secrets, les 3 gagnants lors de la <Fête des fleurs 2024 de la MRC de Portneuf> **qui se tiendra samedi le 26 octobre 2024 à Cap-Santé à la Maison des Générations.**
- Tous les règlements et le formulaire d'inscription en ligne du concours sont disponibles dans le site internet de la SHEPortneuf: [sheportneuf.org](http://sheportneuf.org)



MRC de PORTNEUF

Informations : 418 538.4440 / [sheportneuf@telus.net](mailto:sheportneuf@telus.net) / [www.sheportneuf.org](http://www.sheportneuf.org)  
Tous droits réservés © 2024 Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

## PROTÉGEZ-VOUS des PIQÛRES de TIQUES et de MOUSTIQUES!

La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale rappelle que, même dans notre région, les moustiques (maringouins) et les tiques peuvent causer des maladies aux humains.

Les moustiques peuvent notamment transmettre le virus du Nil occidental (VNO). Les personnes de plus de 50 ans et celles dont le système immunitaire est affaibli sont les plus à risque de complications. Lors des activités extérieures, il est conseillé de porter de préférence des vêtements longs et de couleur pâle et d'appliquer du chasse-moustiques (à base de DEET ou d'icaridine) sur les parties du corps non couvertes par les vêtements.

Les **tiques** peuvent transmettre des maladies, comme la maladie de Lyme. On s'y expose lors de promenades dans les boisés, les buissons et les hautes herbes. Voici quelques conseils.

Pendant l'activité :

- restez à l'intérieur des sentiers;
- évitez de marcher dans les hautes herbes;
- portez des vêtements longs et des chaussures fermées;
- appliquez du chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine.

Après l'activité :

- prenez une douche rapidement;
- faites une inspection complète de votre peau (pensez à examiner les enfants et les animaux de compagnie).
- Placez les vêtements portés durant l'activité dans la sècheuse à température élevée pendant 10 minutes.

Si une tique vous pique : retirez les vêtements le plus rapidement possible et consultez un pharmacien ou un médecin. Si une rougeur apparaît sur la peau ou si vous faites de la fièvre durant les 3 mois suivant ou si d'autres symptômes inhabituels se déclarent dans l'année suivante, consultez un médecin.

Il est possible de faire identifier la tique par un professionnel en soumettant une photo au projet eTick.ca.

Pour plus d'information : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/se-protger-des-piqures-de-moustiques-et-de-tiques>



## À vos agendas



### CAFÉ du VENDREDI

Les *Café du vendredi*, tellement appréciés ce printemps, reprendront le vendredi 6 septembre à la salle L'Orée des bois. Avec de nombreuses activités d'échanges, des jeux et de belles rencontres.



### ATELIER VÉLO

Unis-Cycles, atelier vélo communautaire, vous invite à réparer vous-même votre bicyclette. Avec l'aide d'un mécano bénévole, faites une mise au point (gonflage des pneus, ajustement des freins et vitesses, alignement des roues...). L'atelier ouvre les premiers samedis du mois de 9h à 12h. Reprise le 7 septembre. Contribution volontaire; pièces à prix modique.

Lieu : cabanon blanc à l'arrière de l'Auberge du Couvent, 370 boul. de la Montagne, Saint-Casimir.